



HAL
open science

**Amathous (autochtones eisin). De l'identité
amathousienne à l'époque des royaumes (VIIIe-IVe
siècles av. J.-C.)**

Thierry Petit

► **To cite this version:**

Thierry Petit. Amathous (autochtones eisin). De l'identité amathousienne à l'époque des royaumes (VIIIe-IVe siècles av. J.-C.). Sources Travaux historiques, 1995, 43-44, p. 51-64. halshs-00001497

HAL Id: halshs-00001497

<https://shs.hal.science/halshs-00001497>

Submitted on 29 Apr 2004

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**AMATHOUS (AUTOCHTONES EISIN).
DE L'IDENTITÉ AMATHOUSIENNE
A L'ÉPOQUE DES ROYAUMES
(VIII^e-IV^e SIECLES AV. J.-C.)**

Thierry PETIT – Université de Saint-Étienne

A Henri Limet

Jusqu'au début de ce siècle, on a cru qu'Amathonte avait été dans l'antiquité archaïque et classique une ville phénicienne (1). Mais des inscriptions découvertes dans la cité ont modifié ce point de vue. Ces textes étaient rédigés dans le même syllabaire que celui utilisé dans les autres cités de l'île, où il notait du grec ; on put donc rapidement les lire. Mais la langue de ces textes résista et résiste encore à une interprétation globale. On a dès lors considéré avec plus d'attention des mentions éparses d'auteurs grecs qui font état de l'existence de populations non grecques et non phéniciennes à Chypre. Un fragment du Pseudo-Skylax généralement daté du milieu du IV^e siècle (2) (*GGM* I, p. 77-78) énumère un certain nombre de villes, en précisant pour chacune d'elles si elle est grecque ou phénicienne ; le texte mentionne ensuite Amathonte et indique : « ils sont autochtones » (*Amathous : autochthones eisin*). En corollaire, un fragment de Théopompe qui rapporte le mythe de fondation de la ville précise que « les Grecs d'Agamemnon s'emparèrent de Chypre après avoir repoussé les gens qui étaient avec Kinyras, dont les Amathousiens

1 - W. H. ENGEL, *Kypros : eine Monographie*, I, Berlin, 1841, p. 203 ss. ; voir O. MASSON, « Cultes indigènes, cultes grecs et cultes orientaux à Chypre », dans *Éléments orientaux dans la religion grecque ancienne. Colloque de Strasbourg, 22-24 mai 1958*, Paris, 1960, p. 130, n. 2 et 5 ; E. GJERSTAD, *The Swedish Cyprus Expedition, IV2. The Cypro-Geometric, Cypro-Achaic, and Cypro-Classical Periods* (cité *SCE* IV2), Stockholm, 1948, p. 430 et n. 2. Sur les raisons de cette opinion, voir A. HERMARY, « Amathonte de Chypre et les Phéniciens », *Studia Phoenicia V. Phoenicia and the East Mediterranean in the First Millennium B.C.*, Louvain, 1987, p. 375.

2 - *SCE* IV2, p. 431, n. 3 ; P. AUPERT, dans P. AUPERT et M.-C. HELLMANN, *Amathonte I. Auteurs anciens. Monnayage, Voyageurs, Fouilles, Géographie*, Paris, 1984, p. 13-14 et Cl. BAURAIN, « Réflexions sur les origines de la ville d'après les sources littéraires », dans AUPERT et HELLMANN, *op. cit.*, p. 113 et n. 42.

sont les survivants » (*FGH* 115 F 103, 3) (3). Or Kinyras est précisément le nom du roi de l'île mentionné par l'*Iliade* (XI, 19-23). On a donc combiné ces trois données pour affirmer que les Amathousiens étaient ethniquement et linguistiquement les descendants des habitants de Chypre à l'âge du bronze, dont la civilisation est connue par les textes cunéiformes comme celle d'Alasiya. Il fut dès lors question de « langue d'Alasiya », puis d'« étéochypriote » (du grec *étéos*, « vrai, réel ») (4).

Ce qui semblait un acquis définitif de la science historique fut invoqué pour expliquer certains traits de la civilisation amathousienne, spécialement dans le domaine de l'archéologie funéraire (5). On y vit aussi la cause de certaines prises de position politiques des rois locaux pendant la domination achéménide. En particulier, on a relevé la loyauté dont le souverain amathousien a souvent fait montre à l'égard du roi perse, notamment lors de la révolte d'Ionie, où seul de tous les rois de l'île, il était resté fidèle à Darius I^{er}.

Tout cela semblait universellement admis lorsque F. G. Maier, à la suite des travaux de E. A. Costa et de J. Seibert, a remis en cause les raisons « ethniques » des décisions politiques et des alliances contractées par les cités, c'est-à-dire, en définitive, par les rois, de l'île (6).

Récemment on a même contesté le particularisme linguistique, voire « ethnique », de la cité d'Amathonte. Dans son ouvrage *Archaic Cyprus* (7), A. T. Reyes fonde ses arguments sur trois observations : 1°) la date tardive des sources littéraires qui attestent du particularisme amathousien (IV^e siècle), 2°) comme celle de la plupart des inscriptions étéocyprotes (IV^e siècle également) ; enfin 3°) l'absence d'une civilisation matérielle particulière à Amathonte, qui avait pourtant été invoquée pour confirmer l'autochtonie des Amathousiens (cf. n. 5). De là, il refuse aux habitants d'Amathonte toute identité « étéocyprote » distincte (8). Dans sa thèse encore

3 - Pour les scholies et commentaires de ce passage : Cf. BAURAIN, « Kinyras. La fin de l'âge du bronze à Chypre et la tradition antique », *BCH*, 104, 1980, p. 293-301. Sur la notice d'Étienne de Byzance, *ibidem*, p. 292, n. 74.

4 - Cf. O. MASSON, *Inscriptions chypriotes syllabiques*, 2^e éd., Paris, 1983, p. 85 (cité *ICS*) ; A.T. REYES, *Archaic Cyprus. A Study of the Textual and Archaeological Evidence*, Oxford, 1994, p. 13.

5 - L'étude de base à cet égard est *SCE* IV2, p. 431-434 ; cf. la critique de REYES, *op. cit.* (n. 4), p. 15-17.

6 - A. A. COSTA, « Evagoras I and the Persians. ca. 411 to 391 B.C. », *Historia*, 23, 1974, p. 40-56 ; J. SEIBERT, « Zur Bevölkerung Zyperns », *Ancient Society*, 7, 1976, p. 1-28 ; F. G. MAIER, « Factoids in Ancient History : the Case of Fifth-Century Cyprus », *JHS*, 105, 1985, p. 32-39.

7 - *Op. cit.* (n. 4), en particulier p. 13-17.

8 - REYES, *op. cit.* (n. 4), p. 17.

inédite (9), M. J. M. Given parvient à des conclusions similaires et il évoque même l'hypothèse de « *nonsense inscriptions* » pour ces textes énigmatiques (10).

Pour tenter un bilan sur le particularisme amathousien, on l'envisagera donc sous divers points de vue...

... celui de l'anthropologie physique

M. R. Domurad, qui a étudié les restes humains découverts dans la nécropole d'Amathonte, insiste sur les particularités physiques des indigènes. Selon l'auteur, leur type physique ne se rattache à celui d'aucune autre population contemporaine de l'île, mais est très similaire au type des habitants néolithiques de Khirokitia et de Sotira (11), ce qui semble constituer un indice de l'ancienneté de la race (12). Mais ce n'est pas là le plus important, car l'on peut contester la coïncidence de clivages physiques avec des différences linguistiques et *a fortiori* culturelles.

... celui de la linguistique (13)

L'affirmation, sans doute par les Amathousiens eux-mêmes, comme on le verra, de leur autochtonie ne prouve rien quant à la langue qu'ils parlaient. En effet, bien qu'évidemment hellénophones pour leurs contemporains, les Athéniens se disaient aussi autochtones. A l'heure actuelle, cependant, personne ne croit qu'ils sont les descendants des populations préhelléniques de la péninsule grecque. La perception des Amathousiens comme autochtones par les autres populations cyprïotes ou grecques peut donc se fonder sur la simple affirmation des intéressés. *A contrario*, on pourrait signaler que les noms des rois d'Amathonte sont bien grecs, comme plusieurs anthroponymes identifiés dans les inscriptions. Mais cela non plus n'est pas

9 - *Symbols, power and the construction of identity in the city-kingdoms of ancient Cyprus, c. 750-312 B.C.*, thèse soutenue à l'Université de Cambridge en 1991, en particulier p. 143-145 et 185-187. Je remercie très cordialement Michael Given de m'avoir autorisé à consulter et à citer son travail que je tiens pour très utile, bien que je sois en désaccord avec lui sur le point précis de l'autochtonie amathousienne.

10 - GIVEN, *op. cit.* (n. 9), p. 143-144 : elles seraient utilisées par une élite sociale pour affirmer, par la maîtrise de l'écrit, sa supériorité idéologique sur la population illettrée.

11 - M. R. DOMURAD, « The Population of Ancient Amathus », dans *La nécropole d'Amathonte, Tombes 113-367, VI. Bijoux, armes, verres, astragales et coquillages, squelettes (Études chypriotes XIV)*, Nicosie, 1992, p. 159-160 : une déformation des crânes, volontaire et peu commune ailleurs, semble courante à Amathonte.

12 - Quoiqu'on manifeste désormais une certaine répugnance à voir dans l'anthropologie physique des critères d'appartenance « ethnique », la pertinence de ces études ne fait cependant pas de doute aux yeux des préhistoriens : voir, par exemple, J. CAUVIN, *Naissances des divinités. Naissance de l'agriculture. La révolution des symboles au Néolithique*, Paris, 1994, p. 139.

13 - Je suis extrêmement reconnaissant au Professeur O. Masson de m'avoir fait part de ses précieuses remarques et suggestions sur ce difficile problème.

décisif, puisque la nature des anthroponymes n'induit en rien l'appartenance de leurs détenteurs à une communauté linguistique, comme il a été démontré pour Lapithos (14).

On peut néanmoins avancer des raisons positives pour étayer les affirmations du Pseudo-Skylax (15). À la fin du même fragment, où il présente les Amathousiens comme autochtones, le géographe indique que d'autres cités de l'intérieur de l'île sont « barbares ». Puisque la plupart des villes sont dites grecques et que Lapithos est explicitement attribuée aux Phéniciens, l'utilisation du terme « barbare » doit signifier que ces populations relevaient d'un autre groupe linguistique que le grec ou le phénicien. En ce sens, un passage souvent négligé d'Hérodote précise que le contingent cypriot de l'armée navale de Xerxès en 480 était composé de Grecs, de Phéniciens, mais aussi d'« Éthiopiens » (VII, 90). Il est très probable que, sous ce dernier terme, il subsume les populations barbares mais non phéniciennes de l'île. On peut, dès lors, les identifier avec les Amathousiens et/ou les *barbarois* du Pseudo-Skylax. Hérodote corrobore ainsi les deux sources du IV^e siècle et fait remonter au début du V^e siècle la première attestation d'une population à la fois non grecque et non phénicienne à Chypre (ou, à tout le moins, dans le troisième quart du siècle, moment de la rédaction de l'*Enquête*).

D'autre part, on a vu que la date tardive des inscriptions est invoquée par A.T. Reyes pour nier la valeur de ces textes. D'abord, il n'est pas sûr qu'ils soient tous du IV^e siècle, comme l'auteur en convient dans une note (16). Mais quand cela serait ! L'état très fragmentaire et la discontinuité de la documentation littéraire, et plus encore épigraphique, pour ce qui concerne l'histoire des royaumes chypriotes excluent absolument que l'on puisse invoquer l'argument du silence pour établir l'inexistence d'un fait. Ainsi on rappellera que la grande majorité des inscriptions syllabiques découvertes dans les autres cités de l'île, pourtant hellénophones, sont également du IV^e siècle (17).

14 - E. GJERSTAD, « The Phoenician Colonization in Cyprus », *RDAC*, 1979, p. 247-248 : des rois phéniciens de Lapithos peuvent fort bien porter des noms grecs.

15 - Même s'il a pu s'inspirer de Théopompe (BAURAIN, *loc. cit.* [n. 2], p. 113).

16 - *Op. cit.* (n. 4), p. 15, n. 20 ; cf. O. MASSON, « Compte rendu de A.T. REYES... », *Cahiers d'études chypriotes*, 24, 1995-2, p. 31.

17 - Cf. *ICS*, p. 45-46. A cet égard, je ne comprend pas la phrase de Reyes, *loc. cit.* (n. 4), p. 17 : « The Eteocypriot inscriptions may simply be a phenomenon peculiar to the circumstances of the fourth-century Cyprus, rather than a sign of the tenacious survival of an Eteocypriot population from the Late Bronze Age ». Pareille position laisse entier le problème du contenu des inscriptions, sauf à adopter la théorie des *nonsense texts* de M. Given, ce que Reyes ne fait pas explicitement. Voir déjà, pour cette phrase, O. MASSON, *loc. cit.* (n. 16), p. 31.

La façon la plus directe de se rendre compte de la cohérence de ces textes est encore de les examiner. Leur rareté rend certes périlleuse toute interprétation : mais ils sont assez longs pour permettre un examen du système linguistique qui les régit et des récurrences grammaticales. De plus, les récents progrès de la recherche permettent désormais de formuler certaines hypothèses.

Déjà P. Meriggi (18) avait établi l'occurrence statistique des différents syllabogrammes et la fréquence de leur position, soit initiale, soit médiane, soit finale. On peut encore affiner l'analyse en déterminant leur séquence et, en particulier, celle des suffixes qui apparaissent le plus fréquemment. Voici donc un tableau des vocables éteocyprotes qui semblent être affectés d'*au moins deux suffixes* et qui sont ordonnés suivant les affinités entre ces suffixes, ce qui permet de déterminer leur nature et leur rang respectif.

	I	II	III	IV	V	VI	
1 aratokenes-	oko ⁽¹⁹⁾	o					ICS 195
2 aratowanakos-	oko			se ⁽²⁰⁾			ICS 196
3 -tusas-	oko		so ⁽²¹⁾	ti ⁽²²⁾			ICS 195
4 na-?-?-			so	ti			ICS 196
5 mu-			so	ti			ICS 194
6 mu-			no	ti			ICS 192
7 onasakora-			no	ti			ICS 195
8 mitara-		wa	no				ICS 195
9 puru-		wa	no				ICS 195
10 puru-		wa	no	ti			ICS 195
11 eki-		ya	no	ti			ICS 192
12 eki-	wi	ya			ki		ICS 193
13 sela-		wa		ti	ke		ICS 194
14 ama-				ti	ke	e	ICS 195
15 tukai-	mi		no	na			ICS 194
16 ene-	mi			na			ICS 194
17 puene-	mi			na			ICS 193
18 paki-	mi	ra	nu				ICS 194
19 witile-		ra	nu				ICS 192
20 ali-		ra	ni				ICS 192

18 - « I primi testi ciprominoici e l'eteociprio », *Athenaeum*, 34, 1956, p. 3-38.

19 - Le suffixe *-oko* est vraisemblablement un suffixe patronymique : ICS, p. 85, n. 5 et p. 206-207.

20 - Selon L. DEROY, « Sur la langue d'une inscription éteocyprote », *Minos*, 4, 1956, p. 97-98, il s'agirait d'un ergatif.

Ce tableau démontre d'abord que tous les suffixes s'inscrivent dans un système cohérent, ce qui exclut qu'il s'agisse d'associations aléatoires, comme on l'a suggéré (23). Il met aussi d'autres phénomènes en lumière. Il semble d'abord que les suffixes éteocypriotes *ne se fléchissent pas*, mais *s'accolent* les uns aux autres. A cet égard, il faut rappeler la distinction entre langues flexionnelles et langues agglutinantes. Pour prendre un exemple : la *seule* désinence latine *-os* indique que le terme est 1°) à l'accusatif, 2°) au masculin, 3°) au pluriel. Dans les langues agglutinantes, ces trois déterminations se traduiront par l'association de *trois* éléments successifs, indiquant respectivement l'accusatif, le masculin et le pluriel (si tant est que, en l'occurrence, pareilles catégories grammaticales soient pertinentes). De plus, l'ordre des suffixes n'y est pas aléatoire : ils sont disposés selon un « rang » ; c'est-à-dire qu'ils précèdent nécessairement certains déterminants et en suivent obligatoirement d'autres, lorsque ceux-ci apparaissent dans la construction. Enfin les suffixes relevant d'un même rang sont exclusifs l'un de l'autre : ici, par exemple, *walya* (au « rang » II) ; *so/no* (rang III) ; peut-être *se (?)/ti/na* (rang IV). D'autre part, ils se répartissent généralement en deux groupes selon qu'ils sont adjoints à un nom ou à un verbe (24). Dans le tableau I, on voit apparaître trois groupes de suffixes qui, à l'intérieur de chaque groupe, sont apparentés et rangés selon un ordre qui ne doit rien au hasard. Le premier groupe (n° 1 à 14) est le plus clair. S'y rattache peut-être le deuxième groupe (n° 15 à 17), par l'intermédiaire du suffixe de rang III *-no* ; tandis que les n° 18 à 20 semblent constituer un système distinct de suffixation, sauf à supposer que le *-mi* de *pakimiranu* n'appartient pas au thème, auquel cas on pourrait associer les deux derniers groupes. On conclura donc que le premier groupe représente des suffixes nominaux, car on reconnaît des noms propres dérivés du grec dans les thèmes. Pour le troisième groupe, bien distinct du premier, on peut avancer l'hypothèse qu'il s'agit de suffixes

21 - Le suffixe *-so* est peut-être le suffixe du génitif : O. MASSON, « Les inscriptions éteocypriotes II-IV », *Syria*, 34, 1957, p. 73-74.

22 - P. Meriggi avait remarqué la fréquence similaire du suffixe *-ti* à la fois en chyro-minoen et en éteocypriote (« Compte rendu de *Ugaritica III...* », *Revue hittite et asiatique*, 61, 1957, p. 155-156) ; pour ce même suffixe en CM I, voir É. MASSON, « Les écritures chyro-minoennes : état présent des connaissances et ignorances », *Tractata Mycenaea. Proceedings of the Eighth International Colloquium on Mycenaean Studies, Ohrid, 15-20 September 1985*, Skopje, 1987, p. 189-202, en particulier p. 197-201.

23 - GIVEN, *op. cit.* (n. 9), p. 143.

24 - Voir, par exemple, pour le hurrite, I.M. DIAKONOFF, *Hurrisch und Urartäisch* (trad. du russe : *Münchener Studien zur Sprachwissenschaft. Beihefte 6.*), Munich, 1971, tableaux 2 et 3 (p. 93 et 95), et tableau 5 (p. 115). Dans certaines langues agglutinantes, tels le sumérien ou la langue du Hatti, les déterminations verbales sont préfixées (voir *infra*, p. 59 et n. 39).

verbaux (25). Nous laisserons momentanément le deuxième groupe en suspens, qui peut s'agréger à l'un ou à l'autre.

Quoi qu'il en soit, ce tableau semble bien montrer que nous avons affaire à une langue de type agglutinant plutôt que flexionnel. Ceci exclurait *ipso facto* qu'il s'agisse de grec et de toute autre langue indo-européenne (26), ou de phénicien et de toute autre langue sémitique. Partant de cette hypothèse plausible, il est évidemment tentant d'associer l'étéocyprote à une langue connue dans la région au II^e ou au I^{er} millénaires. Plusieurs comparaisons avec des langues proches géographiquement et chronologiquement ont déjà été proposées de longue date (27). En particulier, L. Derooy a cru lui reconnaître une certaine parenté avec le hurrite ; mais sa démonstration se fonde sur des associations lexicales qui paraissent fragiles (28). Cependant cette hypothèse ne doit pas pour autant être abandonnée sans examen approfondi. D'une part, on peut relever certaines analogies avec le système hurrite de suffixation (29) ; mais, en outre, si l'on veut bien passer du domaine de la morphologie à celui du lexique, tout en gardant à l'esprit notre hypothèse de travail, on peut exploiter des progrès ponctuels enregistrés ces dernières années et qui sont dus à O. Masson.

Dans la seconde bilingue-digraphe d'Amathonte qu'il a publiée en 1982 (30), la séquence étéocyprote *a-to-ro-ke-le-we-se e-ro-ko-ro* pourrait être l'équivalent du grec *Basileus Androklès*. Or la première partie du mot étéocyprote *erokoro* (31) évoque le mot hurrite qui signifie « le roi » : *ewri/ð* (32). Évidemment ceci laisse entier le pro-

25 - Le suffixe -ni attaché à onasakora- dans ICS 195 pose cependant problème, car il semble appartenir à l'autre groupe (3). Mais certains suffixes des langues agglutinantes peuvent être utilisés dans les deux séries, verbale et nominale : à titre d'exemple, comparer chez DIAKONOFF, *op. cit.* (n. 24), les tableaux 2 (p. 93) et 5 (p. 115), pour le hurrite et l'ourartéen. En effet, la distinction nom/verbe n'est pas absolue en hurrite : E.A. SPEISER, Introduction to Hurrian, Annual of the American Schools of Oriental Research, Vol. 20, 1940-1941, New Haven, 1941, p. 71, § 99. É. MASSON, « Le chyprominoen I : comparaisons possibles avec les syllabaires du I^{er} millénaire et l'étéocyprote », Colloquium Mycenaicum. Actes du sixième colloque international sur les textes mycéniens et égéens, Chaumont-sur-Neuchatel, 7-13 septembre 1975, Genève, 1979, p. 408, signale que le suffixe -ti pourrait être à la fois un suffixe nominal et verbal.

26 - Notamment le lycien, proposé à plusieurs reprises, mais désormais identifié comme langue indo-européenne : voir, par exemple, E. LAROCHE, « Les épitaphes lyciennes », dans *Fouilles de Xanthos V*, Paris, 1974, p. 124.

27 - On a pensé au grec, au phénicien, au lycien, ou au groupe hurro-ourartéen (voir ICS, p. 85, en particulier n. 5, et p. 86, en particulier n. 1).

28 - DEROY, *loc. cit.* (n. 20), p. 90-103 ; cf. ICS, p. 85, n. 5.

29 - Voir DIAKONOFF, *op. cit.* (n. 24), tableaux 2 et 3 (p. 93 et 95).

30 - O. MASSON, « Inscriptions d'Amathonte IV », *BCH*, 106, 1982, p. 235-242, en particulier, p. 237-239.

31 - Cf. ICS, p. 206 et *addenda* de 1983, p. 413 : *erokoro* semble se retrouver en ICS 195 et ICS 196e.

32 - DIAKONOFF, *op. cit.* (n. 24), p. 76.

blème de la terminaison *-koro*. D'autre part et surtout, dans un article de 1990 (33), l'auteur revient sur la fréquente occurrence du vocable *a-na*, seul ou composé, soit dans les grandes inscriptions, soit sur des vases, notamment sur le grand vase du Louvre. Il associe ces mentions avec l'usage dans l'île de désigner les divinités, non pas nommément, mais tout simplement comme « le dieu » ou « la déesse ». Il mentionne de nombreux exemples de cet emploi en grec syllabique (34). *Ana* représenterait ainsi la version éteocyprite de cet usage très commun. L'auteur reconnaît cependant que cette interprétation convient mieux aux vocables isolés sur des offrandes qu'aux textes (35). En particulier, dans la « première bilingue » d'Amathonte (ICS 196), l'éteocyprite *a-na ma-to-ri* semble bien correspondre au grec *hè polis*. La solution consiste peut-être à supposer deux vocables éteocyprites homographes (sinon homophones) de significations différentes, l'un représentant l'article démonstratif, l'autre désignant le « dieu ». A ma connaissance, une seule langue offre une quasi homophonie entre ces deux termes : c'est le hourrite. Dans cette langue, en effet, « le dieu » se dit *ene/i* (36), tandis que le démonstratif « celui-là » se dit *an(n)i/u* (37). Dans cette hypothèse, il serait vain de spéculer sur un autre sens de *ana matori* que celui fourni par le texte grec parallèle : *ana matori* correspond donc au grec *hè polis*, soit « la ville » ou « cette ville ». A cet égard, est-ce une coïncidence si « ville » se dit *patari* en ourartéen, langue très proche du hourrite (38) ?

On peut résumer ces correspondances lexicales par un tableau :

	hourrite	ourartéen	éteocyprite
« le seigneur », « le roi »	<i>ewri/ð</i>	<i>huri</i>	<i>ero(koro) (?)</i>
« la divinité »	<i>ene/i</i>	* <i>inu-</i>	<i>ana (?)</i>
« celui-là », « celle-là »	<i>an(n)i/u</i>	<i>ini/ð</i>	<i>ana (?)</i>
« la ville »		<i>patari</i>	<i>matori (?)</i>

33- O. MASSON, dans A. HERMARY et O. MASSON, « Deux vases inscrits du sanctuaire d'Aphrodite à Amathonte (1865-1987) », BCH, 114, 1990, p. 187-214, en particulier p. 213-214.

34 - *Ibidem*, p. 214 et n. 96.

35 - *Ibidem*, p. 214 et n. 97.

36 - SPEISER, *op. cit.* (n. 25), p. 73 et voir index p. 218. Il faut noter qu'en hourrite, ni le genre ni le nombre ne se marquent (*Ibidem*, p. 199).

37 - SPEISER, *op. cit.* (n. 25), p. 53 et 76 ; E. LAROCHE, *Glossaire de la langue hourrite* (= *Revue hittite et asianique*, 1976-1977), p. 50 ; en ourartéen : *ina/e/i* (DIAKONOFF, *op. cit.* [n. 24], p. 110-111 ; G. A. MELIKISHVILI, *Die urartäische Sprache* [trad. du russe], Rome, 1971, p. 47). En outre, la particule *-na*, dérivée du démonstratif, sert aussi d'article en suffixation et apparaît donc très fréquemment dans cette position (DIAKONOFF, *op. cit.* [n. 24], p. 99-100) ; or cette syllabe est la plus courante en éteocyprite et apparaît surtout en finale (voir MERIGGI, *op. cit.* [n. 18], p. 26).

38 - DIAKONOFF, *op. cit.* (n. 24), p. 36 et MELIKISHVILI, *op. cit.* (n. 37), p. 85.

Dans quelle mesure, statistiquement, ces analogies peuvent être le fruit du hasard, il est impossible de le dire. Cependant, au regard de la morphologie (tableau 1), l'éétéocyprïote paraît bien être une langue agglutinante dont tous les déterminants grammaticaux, à la fois nominaux et verbaux, sont suffixés, à l'instar du hourrite, alors que, dans d'autres langues agglutinantes, comme, par exemple, le sumérien ou le hattî, les déterminants verbaux sont essentiellement préfixés (39). Ceci renforce encore la parenté de l'éétéocyprïote avec le hourrite, dans cette catégorie déjà peu nombreuse des langues agglutinantes. De plus, sous l'angle de la parenté lexicale, les rapprochements proposés (tableau 2) ne sont pas fondés sur de vagues similitudes, mais sur les équivalences entre grec et éétéocyprïote que l'on peut établir (non sans difficulté il est vrai) dans les deux bilingues.

Bien sûr, je ne prétends pas avoir ainsi démontré de manière définitive que l'éétéocyprïote est une langue apparentée au groupe hourrite. L'intention de ces quelques développements dans le cadre de cette rencontre était simplement de montrer la cohérence du système linguistique qui régit l'éétéocyprïote, et de faire observer qu'en vertu d'un certain nombre de rapprochements structuraux et lexicaux qui ne peuvent être entièrement fortuits, la piste du hourrite mérite d'être explorée avec attention (40).

À cet égard, il faut rappeler qu'Émilia Masson a depuis longtemps démontré qu'il y avait filiation directe entre les écritures de l'âge du bronze et le syllabaire archaïque et classique. Elle a aussi montré la probabilité de la présence de textes hourrites dans les ins-

39 - Voir D. O. EDZARD et A. KAMMENHUBER, « Hurriter, Hurritisch », *Real-Lexikon der Assyriologie*, IV, 1972-1975, p. 512.

40 - En ce sens, bien que les données historiques plaident, semble-t-il, en faveur d'une présence hourrite assez probable à Chypre, les preuves archéologiques de cette présence doivent encore être produites : A. B. KNAPP et A. MERCHANT, « Cyprus, Cypro-Minoan and Hurrians », *RDAC*, 1982, p. 15-30 ; voir aussi G. HILL, *A History of Cyprus I*, Londres, 1940, p. 75 ; *SCE IV* 2, p. 429 n. 9 et A. B. KNAPP, « Copper production and Eastern Mediterranean trade : the rise of complex society on Cyprus », dans J. GLEDHILL, B. BENDER et M.T. LARSEN éd., *State and Society. The emergence and development of social hierarchy and political centralization*, Londres, 1988, p. 159. Dans le même ordre d'idée, un type de casque conique, attesté par les figurines et quelques découvertes dans des tombes à Chypre, est qualifié d'« ourartéen » (V. KARAGÉORGHIS, « Chronique des fouilles à Chypre en 1965 », *BCH*, 90, 1966, p. 321-322, fig. 55 et V. KARAGÉORGHIS, « Nouvelles tombes de guerriers à Palaepaphos », *BCH*, 91, 1967, p. 234-235, fig. 20 et 24 ; comparer avec M. N. VAN LOON, *Urartian Art*, Istanbul, 1966, pl. XXVIII). Pour un exemplaire d'Alassa : V. KARAGÉORGHIS, « Chronique des fouilles à Chypre en 1987 », *BCH*, 112, 1988, p. 797 et fig. 6. En effet, ce type de casque abonde en Ourartou (*BCH*, 1967, p. 235, n. 1 et 2 ; voir VAN LOON, pl. XXVII-XXIX). Au VIII^e siècle, le type cyprïote aurait déjà subi un affaïssement significatif de ses formes (*Ibidem*, p. 235 et n. 5). Depuis quand ? Et de quelle influence extérieure cet objet est-il le témoin ? Pour des influences ourartéennes dans le chaudron de bronze de Salamine, voir V. KARAGÉORGHIS, *Excavations in the Necropolis of Salamis III*, Nicosie, 1973, p. 97-108, spécialement p. 97, n. 4 et p. 103.

criptions en cypro-minoen (41). Des anthroponymes hourrites ont, en outre, été repérés à Chypre au deuxième millénaire, ce qui, au regard de la chronologie et de la géographie, n'aurait rien d'étonnant (42). Certes, d'un point de vue historique, les quelques remarques qui viennent d'être faites ne prouvent pas que cette langue éteocyprïote était parlée à Chypre dès avant l'arrivée des Achéens, soit au II^e millénaire ; mais il est peu probable qu'une population, autre que grecque ou phénicienne, ait pu émigrer massivement dans l'île pendant l'âge du fer sans qu'on en ait conservé la moindre trace ou mention (43).

... celui de la « civilisation matérielle »

On a cherché aussi dans l'archéologie la confirmation des textes littéraires et des récits légendaires ; et on a cru déceler des indices d'une continuité entre la civilisation matérielle d'Enkomi et celle d'Amathonte, en particulier pour l'architecture funéraire (44). Cette opinion a été contredite et abandonnée depuis (45).

Il y a bien des particularités amathousiennes, mais qui n'ont rien à voir apparemment avec une quelconque filiation alasiyenne. Le style céramique dit « d'Amathonte », sans doute imitation des céramiques à figures noires attiques, semble propre à la cité (46). L'iconographie religieuse présente aussi certaines particularités locales, ce qui ne doit pas surprendre puisque chaque cité développa son panthéon de manière idiosyncrasique (47). On trouve aussi à Amathonte beaucoup plus d'*exotica* qu'ailleurs, notamment nombre d'artefacts phéniciens, phénicisants, ou égyptisants mais de facture phénicienne. Mais si l'influence levantine est grande dans la ville, les

41 - É. MASSON, *loc. cit.* (n. 25), p. 397-409. Mais voir KNAPP et MERCHANT, *loc. cit.* (n. 40), p. 17-18 et 21.

42 - Cf. KNAPP et MERCHANT, *loc. cit.* (n. 40), p. 21.

43 - Plusieurs auteurs et non des moindres se sont prononcés en faveur de la continuité : J. F. DANIEL, « Prolegomena to the Cypro-Minoan Script », *AJA*, 45, 1941, p. 249, n. 2 ; T. B. MITTFORD, « The Status of Cypriot Epigraphy », *Actes du deuxième congrès international d'épigraphie grecque et latine*, Paris 1952, Paris, 1953, p. 168 ; O. MASSON, « Les écritures chypro-minoennes et les autres écritures chypriotes », *Atti del I Congresso Internazionale di Micenologia*, 1967, Rome, 1968, p. 418.

44 - SCE IV2, p. 431-433 ; Fr. VANDENABEELE, « Quelques particularités de la civilisation d'Amathonte à l'époque du Chypre-Géométrique » *BCH*, 92, 1968, p. 103-114 ; opinion reprise par V. KARAGÉORGHIS, « Cyprus », *Cambridge Ancient History*, III-1, 2^e éd., Cambridge, 1982, p. 516-522 et 528.

45 - Notamment V. KARAGÉORGHIS et M. IACOVOU, « Amathus tomb 521 : A Cypro-Geometric I Group », *RDAC*, 1990, p. 75-100, en particulier, p. 98.

46 - V. KARAGÉORGHIS et J. DES GAGNIERS, *La céramique chypriote de style figuré. Âge du Fer (1050-500 av J.-C.)*, Rome, 1974, vol. I, p. 112.

47 - Je remercie Antoine Hermary de m'avoir communiqué le texte de la publication de la plastique d'Amathonte, où ces caractéristiques sont mises en évidence.

objets égéens y sont également très abondants (48). En fait, la civilisation matérielle d'Amathonte est simplement plus bigarrée qu'ailleurs (49). La profusion de ces importations s'explique sans aucun doute par sa position commerciale privilégiée sur une route maritime qui passait au sud de l'île (50). Malgré des variantes locales, qui ne tiennent pas à son identité ethnique, la civilisation matérielle d'Amathonte appartient bien à la *koinè* cyprïote dont les caractéristiques sont immédiatement identifiables (51). Aux cours des époques archaïque et classique, les cités ont connu sensiblement les mêmes influences phénicienne et assyrienne, égyptienne, perse et grecque. Cela dit, pas plus que son existence, naguère avancée pour corroborer l'autochtonie des Amathousiens (voir *supra* n. 5), l'absence de particularisme dans la civilisation matérielle de la cité ne peut être invoquée pour nier l'existence d'un groupe *linguistique* étéocyprïote.

... ceux de la politique, de l'idéologie et de la culture.

La particularité ethnique des Amathousiens est souvent invoquée pour expliquer leur « médisme », perçu comme hostile aux cités hellénophones, qui, elles, seraient au contraire les porte-flambeau de

48 - Voir ma communication à la S.F.A.C. « La céramique grecque du Palais d'Amathonte. Description et interprétation », *Revue archéologique*, 1996, sous presse. Cette abondance d'objets phéniciens ou phénicisants a fait supposer qu'Amathonte avait été refondée par des Phéniciens (A. HERMARY, *loc. cit.* [n. 1], p. 375-390). L'hypothèse est implicitement reprise par Reyes (*op. cit.* [n. 4], p. 14-15 ; voir Th. PETIT, « L'origine des cités-royaumes cyprïotes à l'Age du Fer. Le cas d'Amathonte », Université de Saint-Étienne. Études d'histoire, 1991-1992, p. 9 et n. 46-47). L'existence d'une population phénicienne semble bien attestée par la présence de rites funéraires proches des pratiques phéniciennes (D. CHRISTOU, « Chronique des fouilles à Chypre en 1992 », *BCH*, 117, 1993, p. 752 ; cf. Ph. COLUMEAU et Th. PETIT, « Rapport sur les travaux de l'École française à Amathonte. Le Palais », à paraître dans *BCH*, 120, 1996). Mais, si vraiment il s'agit de rites pratiqués par les seuls phénicophones de la ville, il est impossible de savoir quel pourcentage de la population ils représentaient. D'autre part, un tesson de skyphos attique portant une inscription en alphabet phénicien et découvert au sanctuaire d'Aphrodite (M. SZNYCER, « Une inscription phénicienne d'Amathonte », *Studia Phoenicia V. Phoenicia and the East Mediterranean in the First Millenium B.C.*, Louvain, 1987, p. 389-390) atteste simplement qu'une personne de langue phénicienne a dédié un vase attique à Aphrodite. Rien ne dit que ce dédicant était amathousien : vu l'importance, dans l'île, du grand sanctuaire d'Aphrodite, des pèlerins d'autres cités cyprïotes, voire d'ailleurs, ont fort bien pu venir y vénérer la déesse. Au demeurant, ce vase attique à vernis noir du début du V^e siècle, qui porte une dédicace en alphabet phénicien, oppose ironiquement un démenti formel aux tentatives d'associer civilisation matérielle et groupe ethnique ou linguistique.

49 - A la seule exception possible de Kition : cf. Th. PETIT, « Objets égyptisants et idéologie royale à Amathonte », *Transeuphratène*, 9, 1995, p. 133 et n. 7 ; « Religion et royauté à Amathonte de Chypre », *Transeuphratène*, 12, sous presse.

50 - Cf. J. N. COLDSTREAM, « Early Greek Pottery in Tyre and Cyprus : Some preliminary Comparisons », *RDAC*, 1988, p. 35-43.

51 - Celle-ci forme une « civilisation » au sens que C. Renfrew donne au mot et qui est généralement constituée, selon lui, d'une dizaine de *Early State Modules* dont la définition correspond assez bien aux cités-royaumes cyprïotes (« Trade as Action at a Distance : Question of Integration and Communication », dans J. A. SABLOFF et C. C. LAMBERG-KARLOVSKY éd., *Ancient Civilization and Trade*, Albuquerque, 1975, p. 18).

la liberté grecque face au despotisme achéménide. Mais, de même qu'il ne paraît plus à l'ordre du jour de présenter les Phéniciens de l'île comme une sorte de cinquième colonne perse, chargée d'infiltrer et de saper le nationalisme grec (52), on ne peut plus désormais le prétendre pour Amathonte. D'une part, si elle est la seule cité de l'île à rester fidèle au Grand Roi en 499 (ce qui suppose que la phénicienne Kition était passée dans le camp de la révolte), en 390 elle est rejointe dans cette fidélité par Kition, certes phénicienne, mais aussi par Soloi, la Grecque. Et cette loyauté fut loin d'être sans faille au long de l'histoire achéménide, puisque, en 450/449, Cimon, général de la ligue athénienne, rencontra une résistance à Kition, à Salamine (ici à cause de la garnison perse), mais aussi à Marion, alors qu'apparemment Amathonte se rallia à lui ; de même, vers le milieu du IV^e siècle, la ville se joignit aux autres cités de l'île révoltées contre Artaxerxès III. On voit donc que ces alliances avec le pouvoir perse suzerain étaient des décisions de circonstance et n'étaient nullement dictées par des considérations idéologiques, des affinités ethniques ou un sentiment anti-hellénique.

Il semble d'ailleurs qu'Amathonte ne fut guère rétive à accueillir la civilisation grecque, qui, bien avant Alexandre, avait pénétré à Chypre et en Méditerranée orientale. Pour preuve de cette acculturation, on ne peut évoquer la céramique attique, qui fut trouvée en quantités considérables au palais d'Amathonte (53), tant il est dangereux d'associer mécaniquement civilisation matérielle, préférence culturelle et inclination politique ; on ne tirera donc aucune conclusion de la seule présence de ces artefacts importés. En revanche, plusieurs récits mythologiques de la fin de l'époque classique associent Amathonte au cycle légendaire grec et plus particulièrement athénien. Ainsi une variante du retour de Thésée et d'Ariane les fait débarquer à Amathonte, où Ariane serait morte en couches et où sa tombe était l'objet d'un culte à l'époque historique (54) ; et il est caractéristique que cette version soit due à Paion d'Amathonte (III^e siècle ?). En corollaire, vers la fin du V^e siècle ou dans le courant du IV^e, les Amathousiens vont se plier à l'usage qui veut que les cités de l'île adoptent une légende de fondation d'inspiration épique, voire homérique. Bien sûr, il leur était difficile de se proclamer descendants d'un héros achéen, comme le firent les Salaminiens,

52 - Vision dénoncée par MAIER, *loc. cit.* (n. 6).

53 - Voir ma communication à la S.F.A.C. (citée n. 47) et Th. PETIT, « Magasins palatiaux de Chypre », *Actes de la Table Ronde « L'archéologie des magasins à vivres », Paris 16 mars 1996*, à paraître dans *Topoi. Orient-Occident*, 6, 1996.

54 - A. HERMARY, « La tombe du sanctuaire d'Aphrodite à Amathonte », *RDAC*, 1994, p. 197-210, pl. XLVI-XLVII, en particulier, p. 209-210.

les Paphiens ou les habitants de Soloi. En tant que Barbares, il leur restait cependant la solution d'adopter pour ancêtre le seul Cypriote d'avant l'arrivée des Achéens qui soit mentionné par Homère, le fameux Kinyras (55) ; c'est ce dont témoigne le fragment de Théopompe (voir *supra*, p. 51). Par ce biais, non seulement ils s'octroyaient l'ascendance illustre d'un personnage de l'épopée, mais ils accentuaient encore le parallélisme qu'ils voulaient établir entre leur cité et Athènes : ils pouvaient, en tant que descendants du seul « vrai Cypriote » homérique, se proclamer autochtones comme les Athéniens (56). Quoiqu'elle fût dépréciée dans le contexte hellénophile qui prévalait alors à Chypre, ils usèrent de leur appartenance au monde barbare comme d'une revendication similaire à celle des fils d'Érichthonios, dont on sait l'usage idéologique qu'ils en firent (57).

C'est ainsi que peut s'expliquer une étrange opposition, déjà évoquée ci-dessus, dans la notice du Pseudo-Skylax. Après avoir affirmé l'autochtonie des Amathousiens, il note *in fine* que d'autres villes de l'intérieur sont « barbares » ; on a vu que ce terme doit désigner des populations non grecques et non phéniciennes dont des enclaves ont pu exister (ou subsister) ailleurs qu'à Amathonte. Mais pourquoi alors définir, à quelques mots d'intervalle, les uns comme autochtones et les autres comme barbares ? C'est que les premiers ont su utiliser leur particularisme linguistique pour se rattacher aux récits mythologiques alors en vogue, en se proclamant descendants des populations qui précédèrent les Achéens sur l'île et dont Kinyras était le roi emblématique. Les Amathousiens surent ainsi tirer un avantage idéologique de ce qui, à l'époque et dans ce contexte culturel, pouvait passer pour un handicap : leur appartenance au monde barbare. Ils firent donc de nécessité vertu.

En conséquence, la date tardive de cet extrait du Pseudo-Skylax (58), pas plus que celle du fragment de Théopompe (tous deux du IV^e siècle), ne peut être retenue contre eux. D'une part, l'argument du silence est une fois de plus irrecevable en la circonstance (voir *supra*, p. 54) ; mais, en outre, ils sont contemporains de l'adoption des mythes de fondation d'origine homérique et de la diffusion

55 - Pour Kinyras, voir l'étude très complète de Cl. BAURAIN, *loc. cit.* (n. 3), p. 277-308.

56 - La volonté de se rattacher mythologiquement aux légendes athéniennes est plus explicite encore dans le récit qui fait de Kinyras le descendant de Kékrops par sa fille Hersè (Apollodore, *Bibliothèque*, III, 14, 3 ; cf. BAURAIN, *loc. cit.* [n. 3], p. 282). Rien ne prouve cependant que cette généalogie soit d'origine amathousienne.

57 - Voir, à cet égard, les travaux de Nicole Loraux (dont, récemment, *Né de la terre. Mythe et politique à Athènes*, Paris, 1996, *passim*).

58 - Pour ce passage et pour une discussion sur le fragment d'Hippoxax, voir BAURAIN, *loc. cit.* (n. 2), p. 113, n. 45.

de l'idéologie athénienne en Méditerranée orientale (59). Ainsi la revendication d'autochtonie témoigne, non d'une volonté subite d'afficher un particularisme imaginaire, mais de la diffusion à cette époque précise de mythes qui leur permettaient de valoriser une identité linguistique ancienne.

Pour clore l'énumération des emprunts attiques, revenons à la « première bilingue » d'Amathonte. Elle nous apprend que la ville a honoré un certain Ariston, fils d'Aristônax, qui est dit « Eupatride » ; le terme est lui aussi manifestement emprunté par les élites aristocratiques locales au vocabulaire athénien, pour désigner une réalité sociale pourtant assez dissemblable. Notons d'ailleurs que l'existence même des bilingues royales, dont on a vu l'importance qu'elles revêtent pour l'étude de l'éteocyprote, peut être considérée comme une conséquence de ces emprunts idéologiques. En même temps qu'ils adoptaient l'alphabet et la langue grecs pour leurs inscriptions officielles, signe de l'appartenance à cette culture qui leur fournissait désormais, comme aux autres cités, leurs récits fondateurs, les rois d'Amathonte ne pouvaient *ipso facto* abandonner l'ancien syllabaire et leur langue, car c'était celle-ci qui, dans le cadre mythique, justifiait la revendication de leur identité.

Au total, ce faisceau d'indices ne saurait être fortuit : il indique combien l'idéologie à dominante épique et fondée, en l'occurrence, sur les légendes proprement athéniennes, avait conquis un royaume non grec comme Amathonte, autant sinon plus que les cités hellénophones de l'île.

Ainsi, la conclusion s'impose : si les Amathousiens s'exprimaient bien dans une autre langue que le grec et le phénicien, cette particularité linguistique – ou « ethnique », si l'on y tient – n'a eu d'influence ni sur la civilisation matérielle, ni sur les inclinations et décisions politiques, ni sur les alliances militaires, ni même sur leur appartenance culturelle, puisque leur mythe de fondation est directement inspiré des récits épiques grecs, et que, en outre, leur revendication d'autochtonie même est vraisemblablement inspirée de l'idéologie athénienne. C'est l'indice qu'ils entendaient ainsi se fondre dans la culture dominante ; et on voit ici encore combien il importe de distinguer les domaines autonomes de l'anthropologie physique, de la linguistique, de la civilisation matérielle et de l'histoire.

59 - Voir E. GJERSTAD, « The Colonization of Cyprus in Greek Legend », *Opuscula Archaeologica*, 3, 1944, p. 121 ; l'auteur veut voir un fond d'historicité derrière ces légendes, mais note que certaines s'inscrivent dans la diffusion de la propagande athénienne en Méditerranée orientale (p. 122-123) ; à compléter par Cl. BAURAIN, « Passé légendaire, archéologie et réalité historique : l'hellénisation de Chypre », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1989, p. 463-477. Qu'on se reporte aussi aux « discours cyprotes » d'Isocrate.